



Nouveau métier auprès des personnes âgées en EMS

Ce programme s'inscrit dans un dispositif de formation et d'insertion professionnelle innovant, qui alterne contenus théoriques et expériences pratiques acquises sur le lieu de formation.

Permettre à des personnes sans qualification et parfois sans expérience professionnelle d'intégrer le marché du travail; doter également le secteur des établissements médico-sociaux (EMS) d'un nouveau profil de métier spécialement conçu pour l'accompagnement des personnes âgées dans les institutions de soins de longue durée. Tel est le double objectif auquel veulent répondre la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems), ainsi que ses partenaires, en lançant un dispositif de formation novateur d'auxiliaire d'accompagnement (AA).

«Cela va donner une couleur à ces personnes, estime Florian Erard, chargé de projets à la Fegems. Elles auront un profil totalement «EMS compatible» et devraient voir leur employabilité accrue grâce à leur formation sur le terrain!»

C'est le 1er avril que vingt personnes ont démarré dans cette voie, dans le cadre d'un projet pilote qui, sous l'impulsion du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé, s'étend sur une période de trois ans et implique, pour l'heure, deux institutions membres de la Fegems (à terme, soit dans trois ans, celles-ci passeront au nombre de quatre).

Immersion rapide

Les participants de cette première volée – aux profils variés et âgés d'une petite trentaine d'années à plus de 50 ans – proviennent tous de l'Hospice général (HG) et de l'Office cantonal de l'emploi (OCE). «Ils bénéficieront de cent vingt heures de formation interdisciplinaire et de trente heures de spécialisation dans le secteur d'activité qu'ils auront choisi – soit les soins, l'animation ou l'intendance – tout en intégrant une équipe d'un EMS», indique Florian Erard.

Financé par l'OCE et l'HG, ce programme s'inscrit dans un dispositif de formation et d'insertion professionnelle innovant, qui alterne contenus théoriques et expériences

pratiques acquises sur le lieu de formation. «Nous voulons favoriser une immersion rapide dans l'environnement de travail», note Florian Erard.

En raison des conditions-cadres propres à chacun des partenaires, la durée de la formation n'est pas la même selon que les personnes sont adressées par l'HG ou par l'OCE: dans le premier cas, elle est de douze mois à 60%, dans le second de six mois à 90%.

Sous l'impulsion de Mauro Poggia

Au terme de la formation, les participants obtiennent une attestation à l'introduction au travail interdisciplinaire dans le secteur des EMS, leur permettant de trouver un emploi dans le secteur des soins de longue durée ou de poursuivre via une formation qualifiante. De vingt la première année, le nombre de personnes en formation AA devrait passer à trente la deuxième année du projet pilote et à quarante la troisième, soit un total de nonante personnes formées en trois ans.

Pour rappel, un dispositif de formation similaire avait été conduit entre 2013 et 2016 par l'EMS Les Marronniers, à Chêne-Bougeries, déjà en collaboration avec l'HG et l'OCE. Au printemps 2018, le conseiller d'État Mauro Poggia avait sollicité les partenaires pour développer un dispositif dans l'ensemble du secteur des EMS.

TDG : 15.05.2019